

TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LA FONCTION DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

| REFERENCES | INTITULE |
|--|--|
| Décret n°90-165 du 20 février 1990 (J.O du 22 février 1990) | Régime indemnitaire des personnels relevant du Ministère de l'Éducation Nationale qui exercent les fonctions de Conseiller en Formation Continue. |
| Décret n°90-426 du 22 mai 1990 (B.O. n°25 du 21 juin 1990) | Dispositions applicables aux Conseillers en Formation Continue appartenant aux corps relevant du Ministère chargé de l'Éducation. |
| Arrêté du 14 juin 1990 (B.O. n°25 du 21 juin 1990) | Commissions Académiques Consultatives compétentes à l'égard des Conseillers en Formation Continue appartenant aux corps relevant du Ministère chargé de l'Éducation. |
| Note de service n°90-129 du 14 juin 1990 | Exercice des fonctions de Conseiller en Formation Continue. |
| Décret n°92-275 du 26 mars 1992 (J.O. du 28 mars 1993) | Groupements d'Établissements (GRETA) constitués en application de l'article 19 de la loi n°89-486 du 10 juillet 1989 modifiée d'orientation sur l'éducation. |
| Décret n°93-432 du 24 mars 1993 (J.O. du 25 mars 1993) | La mission de Formation Continue des adultes du service public de l'éducation |
| Décret n°2013-832 du 24 septembre 2013 (J.O. du 24 septembre 2013) | Groupement d'établissement (GRETA) constitués en application de l'article L. 423-1 du code de l'éducation. |
| Circulaire n°2014-009 du 4 février 2014 (B.O. n°6 du 6 février 2014) | L'organisation et le fonctionnement des GRETA |